

Franck MARLIN
Député de l'Essonne

Paris, le 13 avril 2018

*Membre de la Commission
de la défense nationale et
des forces armées*

Maire honoraire d'Étampes

Madame, Monsieur,

C'est avec la plus grande attention que j'ai pris connaissance de la carte lettre que vous m'avez adressée, dans le cadre de la campagne organisée par la Ligue de défense des conducteurs contre l'abaissement généralisé de la limitation de vitesse à 80 km/h sur le réseau secondaire.

Je partage en tous points votre exaspération et votre opposition.

Je tenais donc à vous transmettre mon dernier communiqué dans lequel je prends clairement position contre cette mesure inutile, injuste et dangereuse, comme j'ai toujours combattu toutes les nouvelles dispositions qui s'attachent plus à s'acharner sur les usagers de la route par le biais d'une répression exacerbée qu'à lutter véritablement et efficacement contre les différentes causes d'accidents et de mortalité routière.

Comme cela est fort justement souligné, cette diminution unilatérale sera contre-productive, comme l'ont démontré les précédentes expériences dans ce domaine. Elle sanctionnera plus encore les habitants des secteurs ruraux et périurbains, avec des risques supplémentaires de comportements dangereux, notamment en raison d'un trafic de poids-lourds de plus en plus important.

Alors que l'état des routes se dégrade considérablement dans nos territoires et qu'il constitue un facteur majeur dans les accidents, raison pour laquelle j'avais déposé des amendements pour que le budget alloué à l'achat de nouveaux radars soit transféré à l'entretien des routes, ce que les députés de la majorité présidentielle ont refusé, force est de constater que cette mesure est avant tout motivée par les recettes qu'elle générera...

Naturellement, vous pouvez donc compter sur mon entière détermination pour faire entendre votre légitime colère et, au-delà des Etats généraux que je propose, je ne manquerai pas d'interpeller le président de mon groupe parlementaire pour la création d'une telle Commission d'enquête parlementaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Be à V3



Franck MARLIN

Franck MARLIN

Député de l'Essonne

Membre de la Commission
de la défense nationale et
des forces armées

Maire honoraire d'Étampes

Communiqué de presse

▶ lundi 15 janvier 2018

Franck Marlin dénonce l'abaissement de la vitesse à 80 km/h et demande au gouvernement d'organiser des Etats généraux de la sécurité routière

Alors que le Premier ministre a officialisé la volonté du gouvernement d'abaisser dès le 1er juillet prochain, de 90 à 80 km/h, la limitation maximale sur les routes nationales et départementales à double sens, sans séparateur central (terre-plein, barrière), le député Franck Marlin a immédiatement dénoncé une politique de sécurité routière uniquement vue « *par seul prisme de la vitesse* ». Une erreur grave selon le député.

« C'est à se demander si tout cela n'était pas prémédité... » réagit Franck Marlin. *« Il a quelques mois, le gouvernement annonçait la privatisation des radars embarqués qui, on le sait, sera surtout extrêmement rémunérateur. Et désormais, ils décident d'abaisser la limitation de vitesse. Hier, le rendement en termes de nombre de flash inquiétait. Aujourd'hui, c'est plus qu'une certitude. Il y a une volonté d'acharnement contre les conducteurs qui n'est plus acceptable. La question de la vitesse sur les routes est l'unique mot d'ordre de la politique de sécurité routière entamée par ce gouvernement, comme les précédents mais en pire.*

« Cela élude les autres facteurs accidentogènes sur nos routes et contre lesquels il faut agir. La consommation de stupéfiants, l'alcool, le téléphone au volant... sont autant de risques pris par les usagers, mais surtout l'entretien des routes, qui est pourtant une des causes majeures d'accidents et de mortalité routière, est totalement occulté. Normal... flasher les conducteurs qui rouleront à 81 km/h, et qui perdront un point par la même occasion, rapporte à l'Etat. Entretien des routes sauve des vies mais génère des dépenses importantes. Entre les deux, le Premier ministre a choisi !

« Le dispositif gouvernemental va coûter des millions en signalisation et en installation, d'autant que cela n'était pas prévu au budget de l'Etat. Les contribuables, comme les usagers de la route, vont une nouvelle fois devoir en supporter le coût.

« Rien ne justifie la décision qui vient d'être prise. Ce choix des 80 km/h, emprunté aux pays limitrophes comme l'Allemagne ou la Suisse a-t-elle fait l'objet d'une étude la considérant comme vitesse optimale sur les portions de route visées ? La réponse est non. Encore une fois c'est le fait du prince.

Le gouvernement ne dit rien sur la formation. Il préfère la sanction à la prévention !

« Les expériences récentes en la matière ont montré qu'abaisser la vitesse de la sorte générerait plus d'accidents et plus de pollution. Il faut adapter les vitesses sur des tronçons qui le nécessitent. Dans le cas inverse, cela peut même renforcer les phénomènes de somnolence et donc d'accident. Il faut également renforcer la formation, permettre aux usagers de mieux appréhender la route comme les autres véhicules, comme les motos. Mais sur cela, le gouvernement ne dit rien non plus... il préfère la sanction à la prévention.

« Il y en a marre de cet acharnement et de ce racket. Les usagers de la route se voient déjà fortement impactés par l'augmentation des prix des carburants à la pompe, et surtout le diesel, ils vont subir la réforme concernant les contrôles techniques qui prendra effet à compter du 20 mai prochain, avec l'élimination progressive du parc automobile des véhicules les plus anciens car plus polluants... Mais le gouvernement oublie que bien souvent c'est faute de moyens que les Français ne changent pas leur voiture. Comment feront-ils ? Ce n'est pas la prime gouvernementale qui les y aidera ni les moyens de transports publics qui, au mieux, sont insuffisants et, au pire, inexistantes, surtout dans les secteurs ruraux.

Avec ses collègues, Franck Marlin demande que des Etats généraux de la sécurité routière soient organisés

« Il faut dire la vérité aux usagers de la route ! Quand les chiffres du nombre de tués chaque année sur les routes tend à stagner depuis quelques années, et compte tenu des impératifs budgétaires, le temps n'est plus à proposer des mesures sans visibilité concrète.

« Et cette visibilité passe par des évaluations, des expertises quant au coût financier, une consultation citoyenne avec notamment les associations des usagers de la route. Mais aussi et surtout une information de nos concitoyens.

« Pour toutes ces raisons et pour mener une politique de sécurité routière cohérente avec son époque et avec les préoccupations des usagers de la route, j'ai apporté mon soutien aux associations qui, comme moi, dénoncent cette mesure et j'ai cosigné, avec des collègues de mon groupe parlementaire, une proposition de résolution demandant au gouvernement d'organiser des Etats généraux de la sécurité routière qui devraient permettre de penser ainsi que de définir la véritable sécurité routière de demain. »